

Marnière sur la RD22 : 200 000 € de travaux d'ici la fin de l'année

Partager :  



LECTURE AUDIO

Hiver pluvieux, cavités profondes, obligations règlementaires : les raisons du traitement long du dossier de la marnière sont nombreuses. Le clap de fin est attendu avant la fin de l'année.



Les usagers de la route départementale 22, au niveau de la commune de La Lande-Saint-Léger, vont devoir encore faire preuve de patience. La cavité d'une dizaine de m2 en surface apparue en début d'année sur la chaussée s'est avérée extrêmement importante en sous-sol. Les appels d'offre spécifiques pour la réalisation des travaux sont lancés. Les entreprises spécialisées devraient pouvoir mettre en place le chantier avant la fin de l'année. D'un montant estimé à 200 000 €, les travaux consisteront en une intervention techniquement complexe pour combler la cavité (injection de béton) et rénover la chaussée autant en profondeur qu'en surface. L'objectif étant, bien sûr, la sécurité des 1200 d'automobilistes qui empruntaient cette route chaque jour avant la mise en place de la déviation.

Plus de 60 cavités mis à jour après l'hiver dernier

Pour rappel, suite à l'hiver très pluvieux, plus d'une soixantaine de cavités a été recensée sur le territoire eurois. Cette situation exceptionnelle a engendré une sollicitation importante des entreprises spécialisées en géotechnique, entraînant des délais d'intervention inhabituellement long.

Profond comme un immeuble de 5 étages

« Sur la RD22, les premières études n'ont pu être remises qu'en mars », rappellent les représentants de la direction de la mobilité au Département de l'Eure. « Elles ont confirmé la présence d'un vide d'origine anthropique (marnière ou galerie de marnière) à environ 20 mètres sous la surface du terrain naturel. Dans un état de conservation médiocre, ces cavités ont nécessité une seconde campagne de sondages -réalisée en juillet- pour analyser une anomalie à plus de 24 mètres, soit l'équivalent d'un immeuble de 5 étages ! »



Des études géotechniques incontournables

Les services départementaux devaient avoir toutes les études géotechniques en main afin de déterminer avec précision la nature des travaux qui permettront de remettre en état la route et l'ouvrir à la circulation. « Une réunion s'est tenue en août à la mairie de La Lande-Saint-Léger », précise la direction de la mobilité, bien consciente de la gêne occasionnée pour les riverains.

Lancement du chantier cet automne

« Nous avons fait le point sur les prochaines échéances en présence du Sous-Préfet, des services de la Direction départementale des territoires et de la mer, de la Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge et du bureau d'études. Même si la complexité de certains paramètres peut conduire à des difficultés d'exécution des travaux, nous sommes confiants. Le Département devrait lancer le chantier au cours de l'automne. »



/// Déviation depuis fin janvier : la sécurité avant tout

Après un premier effondrement sur la route départementale 22 nécessitant la mise en place d'un alternat de circulation, un second affaissement, plus large, a conduit le Département à interrompre toute circulation publique. La sécurité des automobilistes reste la priorité quelle que soit la gêne occasionnée. Dans les semaines qui ont suivi, l'effondrement a poursuivi sa progression et l'études des sols a révélé que la cavité s'étendait sous la chaussée encore en place et présentait un état de conservation médiocre.

occasionnée. Dans les semaines qui ont suivi, l'effondrement a poursuivi sa progression et l'études des sols a révélé que la cavité s'étendait sous la chaussée encore en place et présentait un état de conservation médiocre.

